

EN CAS DE PERTE OU DE VOL DE VOTRE CARTE DE RETRAIT

1 **Prévenez le Centre Financier de Nouméa** au 26 88 00 durant les heures d'ouverture (7h30 – 16h00 en continu).

2 **Confirmez la perte ou le vol** directement auprès de l'une de nos agences OPT ou par courrier :

CENTRE FINANCIER DE NOUMÉA
7 RUE EUGÈNE PORCHERON,
98 899 NOUMÉA CEDEX

En y joignant les documents suivants :

- **En cas de vol** : la copie de la déclaration de vol délivrée par la Police ou la Gendarmerie,
- **En cas de perte** : une déclaration de perte sur l'honneur.

Documents disponibles sur www.ccp.nc



7 JOURS GLISSANTS



7 jours glissants signifie que vous pouvez retirer le montant maximum tous les 7 jours.

Exemple :

Si vous retirez 50 000 XPF un mercredi, il vous faut attendre le jeudi suivant pour pouvoir à nouveau retirer 50 000 XPF.



GAGNEZ DU TEMPS

Accédez au libre-service bancaire avec votre carte de retrait grâce aux Guichets Automatiques de Banque de l'OPT où vous pouvez à toute heure :

- ◆ Retirer de l'argent
- ◆ Consulter le solde de vos comptes
- ◆ Imprimer vos 10 dernières opérations
- ◆ Imprimer un RIP (Relevé d'Identité Postal)
- ◆ Commander un chéquier

VOS CONTACTS

Messagerie Audiposte : 36 67 00

Coût d'une communication vers le kiosque Audiotel

Mobitag : CCP 3000

Coût d'un SMS surtaxé

Internet : www.ccp.nc

Coût d'une connexion selon le fournisseur d'accès

Tél. : 26 88 00

Coût d'une communication locale

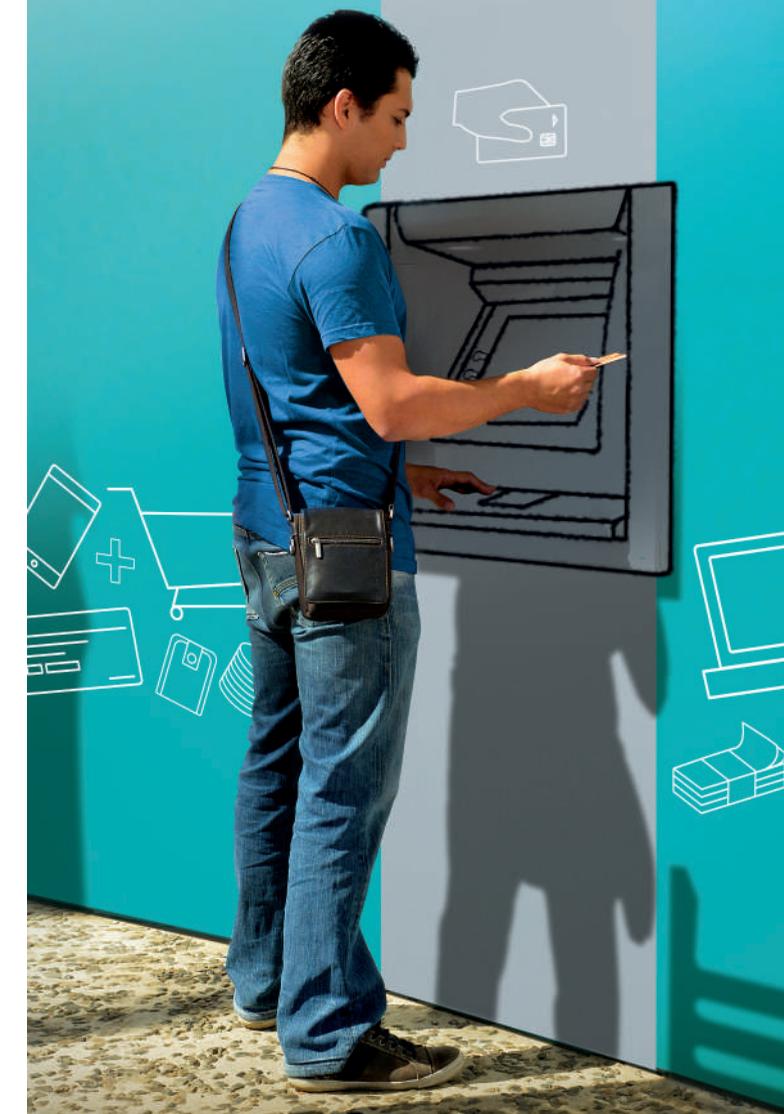
E-mail : cfn@opt.nc

Courrier : CENTRE FINANCIER
7 RUE EUGÈNE PORCHERON
98 899 NOUMÉA CEDEX

MOYENS DE PAIEMENT

CARTES DE RETRAIT

PROFITEZ DU 1^{ER} RÉSEAU DE
DISTRIBUTEURS DE BILLETS DU TERRITOIRE



VOTRE ARGENT « A » LA CARTE CARTEPARGNE

Une carte gratuite rattachée à votre Livret A



◆ **Une épargne toujours à votre disposition :** retirez de l'argent 24h/24 et 7j/7 dans l'ensemble des distributeurs de billets de l'OPT avec votre code secret (à 4 chiffres).

◆ **Les avantages du livret A dans une carte :** conservez tous les avantages du livret A ; capital et rémunération garantis par l'Etat, gratuité des opérations courantes.

◆ **Un gain de temps :** consultez votre compte sans aller au guichet grâce au libre-service bancaire depuis tous les Guichets Automatiques de Banque de l'OPT.

Plafond de retrait maximum (sur 7 jours glissants)

En Nouvelle-Calédonie sur les distributeurs de billets OPT	50 000 XPF
Pour les mineurs (plafond fixé par le représentant légal)	de 1 000 XPF à 35 000 XPF

MA PREMIÈRE CARTE CARTE KAGOO

La carte de retrait qui développe l'autonomie des 13-18 ans



Elle dispose des mêmes caractéristiques que la carte CORAIL. Son atout principal : permettre aux jeunes de se familiariser avec la gestion d'un compte courant en toute sécurité puisque le retrait est possible dans la limite du solde disponible.



Plafond de retrait maximum (sur 7 jours glissants)

En Nouvelle-Calédonie sur les distributeurs de billets OPT	35 000 XPF
--	------------

RESTEZ SEREINS CARTE CORAIL

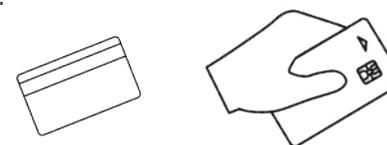
Une carte qui vous aide à gérer votre compte



◆ **Un service économique et un budget maîtrisé :** la carte CORAIL est gratuite, elle interroge automatiquement votre compte courant à chaque opération pour vérifier si le solde est suffisant.

◆ **Une facilité d'utilisation :** vous pouvez retirer de l'argent 24h/24 et 7j/7 dans l'ensemble des distributeurs de billets de l'OPT avec votre code secret (à 4 chiffres).

◆ **Un gain de temps :** consultez votre compte sans aller au guichet grâce au libre-service bancaire depuis tous les Guichets Automatiques de Banque de l'OPT.



Plafond de retrait maximum (sur 7 jours glissants)

En Nouvelle-Calédonie sur les distributeurs de billets OPT	50 000 XPF
--	------------

RETIREZ EN TOUTE LIBERTÉ CARTE CORAIL+

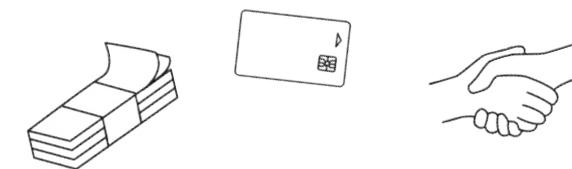
La carte de retrait pour ne jamais être à court de monnaie



◆ **Un plafond de retrait élevé :** retirez jusqu'à 50 000 XFP par 24 h sur les distributeurs de billets OPT.

◆ **Un accès au libre-service bancaire 24h/24 et 7j/7 :** consultez le solde de votre compte, l'historique des 10 dernières opérations, éditez un RIP ou commandez un chéquier.

◆ **Une souscription simple et rapide :** directement au guichet dans votre agence OPT.



Plafond de retrait maximum (par 24 h)

En Nouvelle-Calédonie sur les distributeurs de billets OPT	50 000 XPF
--	------------